



Le bien-être mental et social des jeunes est un enjeu majeur pour le progrès social. Les jeunes constituent un public à privilégier en matière de **prévention**. Les problématiques liées au bien-être mental et social des jeunes sont réelles et ne doivent pas être occultées. Afin d'envisager la politique santé générant une meilleure gestion de ces problèmes en amont et en aval, le CESER a identifié **des orientations prioritaires**.

INFORMER POUR PRÉVENIR ET SENSIBILISER

- Insister sur la culture « d'aller vers », avec des intervenants de proximité, pour des actions collectives et individualisées et en ayant recours aux pairs.
- Impliquer la famille est essentiel.
- Innover et prioriser la transmission de l'information.
- S'interroger sur les conditions à réunir pour assurer le bien-être des jeunes, selon les lois naturelles du jeune comme expliqué dans la contribution *.

FAIRE DU BIEN-ÊTRE MENTAL ET SOCIAL DES JEUNES UNE PRIORITE RÉGIONALE

- Se préoccuper en urgence du bien-être mental et social des jeunes (besoin de statistiques, études, prise de conscience, informations, sensibilisations, formations, prises en charge, financements...) qui doit s'inscrire dans une **complémentarité « préventif-curatif »**.
- Développer une **politique globale de santé des jeunes** ; population jeune à prendre en considération comme public cible en décroissant les politiques jeunesse et **en priorisant l'angle de la prévention**.
- Identifier les **inégalités entre les territoires pour les traiter**.
- Aborder le sujet du bien-être mental et social des jeunes aussi en termes d'**investissements santé et social** plutôt qu'**uniquement en coûts financiers**. Le mal-être mental et social a en effet pour conséquence une **perte de richesses et de potentiel** pour la société.

STRUCTURER LES ACTEURS DU TERRITOIRE RÉGIONAL ET ÉVALUER LES ACTIONS POUR UNE MEILLEURE EFFICACITÉ

- Créer une instance de coordination régionale pour développer les partenariats entre les différents acteurs : (en confortant le rôle de l'ARS et de la Région dans leur responsabilité de **chefs de file**), Rectorat, ensemble des régimes sociaux et d'assurance maladie, complémentaires santé, professionnels de santé et de thérapies alternatives, services de pédopsychiatrie, maison des adolescents, collectivités locales, établissements d'enseignement, associations, missions locales, familles, jeunes, usagers de la santé... dans un besoin de coordination, de concertation et de dialogue, avec une politique incitative de mise en réseau.
- Faire du bien être mental et social des jeunes un **axe prioritaire du prochain Projet Régional de Santé (PRS)**.
- Renforcer la culture du **partage de bonnes pratiques**. L'ensemble des auditions a montré une bonne dynamique mais un cloisonnement, un éparpillement, un empilage des actions, manquant de lisibilité.
- Évaluer les actions menées, avec des indicateurs définis en amont.

Télécharger la contribution

www.auvergnerhonealpes.fr/ceser

* <https://www.celinealvarez.org/plasticite-pour-le-meilleur-ou-pour-le-pire>

Photos : [Flickr /] / 40815
[Mikhail Malyugin] / [olegdudko] / 123rf

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Lyon
8 rue Paul Monrochet - CS 90051 - 69285 Lyon cedex 02
T. 04 26 73 49 73 - F. 04 26 73 51 98

CESER Auvergne - Rhône-Alpes / Clermont-Ferrand
59 Bd Léon Jouhaux - CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29 - F. 04.73.29.45.20



Mai 2017



Le bien-être mental et social des jeunes : une cause régionale en 2018 !

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » OMS, 1946

La promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire, elle dépasse même les modes de vie sains pour viser le bien-être mental et social. Cela nécessite de mettre l'accent sur des actions préventives pour accompagner le curatif.

C'est aussi un engagement sur l'avenir, les jeunes constituant alors un public privilégié en matière de prévention des troubles du bien-être mental et social.

La jeunesse est plurielle, mais chaque jeune peut être confronté à des problèmes de santé, quels que soient son statut, son origine, sa situation géographique...

Quelles sont les problématiques prioritaires de bien-être mental et social des jeunes ?

Quelles sont les réponses à apporter ?

« La santé, c'est la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non pas comme un but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. »

Charte d'OTTAWA, 1986

Il est essentiel d'agir et de donner des moyens pour identifier, prévenir et guérir le mal-être mental et social des jeunes.

2016 : annonce du plan national d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes

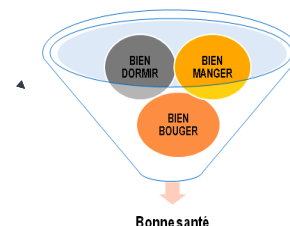
2018 : le bien-être mental et social des jeunes, une priorité régionale !



CESER
Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil Économique, Social & Environnemental Régional

» Identifier les problématiques rencontrées par les jeunes

LA QUALITÉ DE VIE



NUTRITION



- Promouvoir une **éducation alimentaire** et une sensibilisation dès le plus jeune âge
- Favoriser la mise en place de **cantines conviviales** avec des menus équilibrés et attractifs
- **Accompagner** les jeunes adultes

HYGIENE



- Favoriser une **meilleure hygiène bucco-dentaire** dans les établissements d'enseignement, de formation et d'apprentissage (kits, temps dédiés, consultation gratuite...)
- **Mener un audit sur les sanitaires** dans les établissements d'enseignement pour avoir des sanitaires propres, en nombre suffisant et accessibles

ACTIVITÉ PHYSIQUE



- Prendre en considération **les différences filles/garçons**
- **Promouvoir et encourager l'activité physique** pour les filles comme pour les garçons
- **Favoriser financièrement la pratique** pour tous
- **Améliorer la mise à disposition des équipements sportifs** entre les associations et les gestionnaires d'équipements

L'ESTIME DE SOI ET LA RELATION À L'AUTRE



SEXUALITÉ



- Aborder tous ses aspects : **respect de l'autre**, respect des différences, harcèlement, violence des actes, pornographie, pédophilie, contraception, prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)...
- Faciliter l'accès à la **contraception** (généralisation du PASS contraception, distribution de préservatifs...)

SOUFFRANCE PSYCHIQUE



- Prendre conscience que **le suicide** est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes et mettre en oeuvre des mesures adaptées
- Prendre en considération **la phobie scolaire** et le poids de la **pression à la réussite**
- Développer **des lieux d'écoute** et des centres de ressources

Les acteurs spécifiques sur des actions ciblées :

Jeunes — Familles — Caisse d'Allocations Familiales — Plannings familiaux — Associations — Protection Judiciaire de la Jeunesse — Maisons des ados — Missions locales — Centres sociaux — Universités — Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) — Organisations dédiées aux jeunes (MJC, centres sociaux, offices municipaux...) — Praticiens publics et libéraux — Chambres et ordres professionnels — Centres Médico-Psychologiques (CMP) — Etablissements de santé — Ecoles de santé et de thérapies alternatives — Organismes de formation médicale et para-médicale — Etudiants en médecine, en école de santé ou en sciences sociales — Intervenants extérieurs spécialisés — Gestionnaires publics ou privés des locaux où les jeunes sont présents et d'équipements sportifs — Organismes financeurs — Start-up — etc.

» Pour des actions ciblées et innovantes

RETROUVEZ LA LISTE COMPLÈTE DES ACTIONS CONCRÈTES PAR THÈME, DANS LA CONTRIBUTION.

LES ADDICTIONS



- Définir les notions et **distinguer l'expérimentation de l'addiction** (répétition de consommations, entraînant des conséquences physiques, sociales, professionnelles, avec perte de contrôle due au phénomène de tolérance et à l'apparition de symptômes de sevrage).
Le craving : c'est l'envie irrésistible de consommer une substance
- Prévenir les risques chez les jeunes, notamment du fait de la **multiplication des sources d'addiction** : tabac, alcool, cannabis, produits illicites, écrans...
- Prendre conscience des **risques liés aux comportements festifs**

L'ACCÈS AUX SOINS



- **Renforcer les services de santé scolaire** et universitaire en priorité et leur accès
- Développer et généraliser une **carte santé** et permettre l'accès aux soins quels que soient les revenus du jeune
- Proposer une offre de soins diversifiée et alternative et favoriser le développement des **thérapies alternatives** auprès des jeunes
- Favoriser l'accès à l'information sur les droits pour **éviter les non recours**

Les acteurs généraux :

Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) — Collectivités territoriales — Professionnels de santé — Etablissements d'enseignement de formation et d'apprentissage, publics et privés — Etat — Assurance maladie et complémentaires santé — Agence Régionale de Santé (ARS) — Education nationale et enseignement supérieur, dont la médecine scolaire et universitaire — etc

PRÉVENIR, INFORMER, MUTUALISER, STRUCTURER

- **Multiplier le personnel sensibilisé** au bien-être mental et social des jeunes avec une meilleure répartition sur le territoire
- **Donner des moyens** pour que les associations partenaires des collectivités territoriales puissent continuer à agir
- **Coordonner le secteur** et développer des passerelles entre les acteurs
- **Rendre les jeunes acteurs** de leur santé et former des jeunes pour être ambassadeurs auprès de leurs pairs
- **Informar avec des outils d'information** type application, en partenariat avec des start-up régionales, en déployant des équipes mobiles sur leurs lieux de vie ainsi qu'en proposant des permanences téléphoniques et des rencontres à des horaires atypiques (vendredi soir, samedi...)